

L'Agantie

Centre Socioculturel



LA MAGIE DE NOËL

6-13 ans

Semaine du mardi 26 au vendredi 29 décembre 2017.



mardi 26

mercredi 27

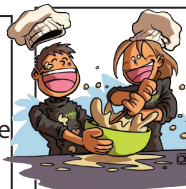
jeudi 28

vendredi 29

Matin

- Fabrication d'un jeu :
Les Lutins de Noël.
- Fabrication d'un
sapin de Noël en
peinture.

- Fabrication de
truffes au chocolat.
- Fabrication d'une
boîte de Noël.



- Fabrication d'un
Père-Noël articulé.
- Fabrication d'étoiles
en bâtonnets.

Aprèm

- Le projet
des
Croco's/Djeun's.

- Jeu : Le chapeau
du Père-Noël.
- Course du
Père-Noël.

**Le projet
des
enfants.**

- La kermesse
de Noël.



LE MONDE MEDIEVAL

Semaine du mardi 02 au vendredi 5 janvier 2018.



mardi 02

mercredi 03

jeudi 04

vendredi 05

Matin

- Jeu : Les dragons
aux voix de feu.
- Création d'un mini
théâtre du
moyen-âge

- L'abécédaire
maléfique.
- Confection de
marionnettes pour le
mini théâtre du
Moyen-âge.

- Jeu : Qui sera le plus
malin : seigneurs ou
mendians ?
- C'est le projet des
moyenâgeux.

- Jeu :
Le troubadour.
- Préparation
de la fête.



Aprèm

- Jeu : Merlin
l'Enchanteur.
- Continuons le mini
théâtre
du Moyen-âge

- Jeu : Le dragon
aveugle.
- Joue-nous ton
histoire du
Moyen-âge sur scène.

- Chevaliers contre
cerfs.
- Continuons nos
projets
moyenâgeux.

- Fêtons la nouvelle
année
en
musique.





8h00-9h20 : Accueil dans les locaux de la cantine de l'école primaire La Marianne.

9h30 : Départ devant l'école primaire La Marianne pour le centre de loisirs à Saint-Julien de la Nef.

18h00 : Retour pour tous devant l'école La Marianne.

18h00-18h30 : Accueil du soir à l'école primaire La Marianne.

L'accueil est également possible à la demi-journée : le matin ou l'après-midi, avec ou sans repas (sauf les jours de sorties).

- Le repas et le goûter sont fournis.
- Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des familles.
- Les bons de vacances sont acceptés.

Possibilité de garde jusqu'à 18h30 Attention à partir de 18h30 la
pour les parents qui travaillent. demi-heure sera facturée 8€.

Dans certains cas, si l'annulation est dûment justifiée et effectuée 48h avant, elle pourra faire l'objet d'un avoir. Des justificatifs seront demandés. En cas de maladie, un certificat médical doit être remis dans les 48h qui suivent l'absence afin de bénéficier d'un avoir

HORAIRES D'INSCRIPTION :

le mardi, le mercredi et le vendredi

le matin : de 9h00 à 12h00 ou sur rendez-vous.

Nos bureaux sont fermés le jeudi matin des périodes scolaires !

Centre Socioculturel L'Agantic tel : 04 67 73 80 05
6, rue des écoles républicaines contact@csc-agantic.fr
34190 GANGES www.csc-agantic.fr

www.csc-agantic.fr



ne pas jeter sur la voie publique, merci